















REGLES GENERALES

REGLES GENERALES		
SECURITE	 Port du masque	<ul style="list-style-type: none"> Port du masque obligatoire pour le personnel et les clients : coiffeurs, instituts de beauté et autres prestataires de services qui impliquent un contact physique, et respect des distances Port du masque obligatoire pour le personnel des supermarchés et autres commerces de nourriture, et respect des distances.
		<ul style="list-style-type: none"> Port du masque obligatoire (tous types) pour les usagers des transports publics et fortement recommandé dans les lieux clos (employés et clients)
		<ul style="list-style-type: none"> Personnes du 3eme âge (de même que forte recommandation de suivre les mesures de confinement et limitation de déplacements actuelles)
DEPLACEMENTS	 "Couvre-feu"	<ul style="list-style-type: none"> Fortes recommandations de limiter tout déplacement dans les espaces publics entre minuit et 06.00
	 Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> Recommandation de privilégier la voiture pour se déplacer à Athènes, parking gratuit et annulation de la circulation alternée en vue de limiter les foules dans les transports publics, en mai et juin.
		<ul style="list-style-type: none"> Un plan de restriction de l'usage des transports publics réservé aux seuls travailleurs pendant les heures de pointe (07.00/10.00 et 14.00/17.00) a été envisagé mais pas confirmé.
TRAVAIL	 Heure de prise de poste (Athènes – Thessalonique)	<ul style="list-style-type: none"> En 3 vagues pour les fonctionnaires (07.00 – 08.00 – 09.00) Pour le secteur privé (excepté pour les banques, supermarchés et boulangeries) en 2 vagues entre 09.00 et 10.00 Ouverture des magasins à 10.00
	 Télétravail	<ul style="list-style-type: none"> Recommandation pour privilégier le télétravail dans le secteur public (sauf pour les caisses d'assurance maladie, les forces armées, le système national de santé) et dans le secteur privé à hauteur de 70% des effectifs, pour le mois de mai.
	 Autres objets	<ul style="list-style-type: none"> Prolongation du congé spécial pour les parents d'enfants jusqu'à 15 ans.

MAI – PLAN DE DECONFINEMENT GRADUEL

LUNDI 4 MAI	 Population générale (1ere phase)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Déplacements : Levée des restrictions au sein du département du domicile (exception faite des déplacements entre îles d'une même préfecture). Disparition des SMS ✚ Activité physique : La pratique d'un sport individuel est autorisée en plein air ainsi que sur les plages (non aménagées). ✚ Rassemblements : Recommandation de limiter réunions et rassemblements de plus de 10 personnes ✚ Culte : Ouverts à la prière individuelle avec un maximum de 10 personnes
	 Economie et activités sociales (1ere phase)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Commerce de détail : Librairies – opticiens – magasins de sport – fleuristes – horticulteurs... ✚ Services : Coiffeurs/ instituts de beauté (sur RDV) - installations athlétiques en extérieur – couturières / cordonniers ✚ KTEO (centres de contrôle technique des véhicules)
LUNDI 11 MAI	 Population générale (2eme phase)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Culte : Les messes et autres services religieux dans les lieux de culte sont autorisés (à partir du 17 mai) toujours en respectant les règles convenues.
	 Enseignement (1ere phase)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Lycée : Ouverture pour les élèves de classe de 3eme ✚ Frontistiria (centre d'enseignement privés) : Uniquement pour les élèves de 3eme du lycée
	 Economie et activités sociales (2eme phase)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Services : Auto-écoles – OPAP (boutiques jeux de hasard – uniquement pour dépôt de bulletins et non assis) ✚ Commerce de détail : Toutes les autres catégories non comprises en phase 1 à l'exception des grands centres commerciaux (Mall)
LUNDI 18 MAI	 Population générale (3eme phase)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Selon l'évaluation continue de la situation lors de la 1ere phase, possible levée de toutes les interdictions.
	 Enseignement (2eme phase)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Secondaire : Retour en classe pour les élèves du collège et des 2 autres classes du lycée ✚ Frontistiria (centre d'enseignement privées) : pour les langues étrangères et les matières du secondaire – recommandation pour privilégier le télé enseignement
	Economie (3eme phase)  et activités sociales	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Culturel : Sites archéologiques – parcs zoologiques et parcs botaniques

A partir du 1er juin 2020

Commerces, restauration

- ▶ Ouverture des **restaurants** et **cafétérias**, service **uniquement en terrasse, en plein air**.
- ▶ **Ouverture des centres commerciaux et grands magasins** (à l'exception de restaurants, cafés ou bars se trouvant dans ces centres).

Courant juin, modalités à préciser ultérieurement (sous réserve)

Culture

- ▶ **Ouverture des cinémas en plein air**.
- ▶ **Ouverture des parcs d'attraction pour enfant, parcs à thèmes**.

Commerces, restauration

- ▶ **Ouverture des tous les restaurants et cafés**.

Loisirs, activité physique

- ▶ **Ouverture des installations sportives**.
- ▶ **En Grèce, cet été, il est possible qu'il n'y ait, ni festivals, ni concerts, ni grands événements sportifs en présence de spectateurs**.